

SÉCHERESSE DEPUIS LE 22 JUIN 2022

Pour les :
EAUX SUPERFICIELLES

Protégeons nos ressources d'eau en agissant !

Ma commune
est en
**ALERTE
RENFORCÉE**



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privé, publique).

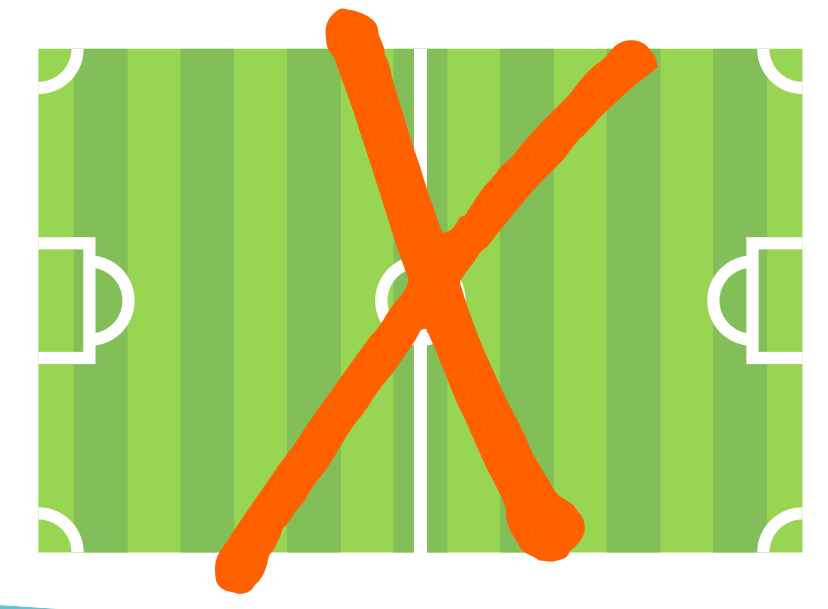


Ne pas arroser les terrains de golf :

- **Jour et nuit** pour les fairways
- De **9h à 20h** pour les greens et départs



Ne pas laver ses façades, toitures et terrasses



Ne pas arroser les terrains sportifs de **9h à 20h**.



Ne pas irriguer les champs par aspersion de **9h à 20h** (sauf soja semence et maïs semence)

L'irrigation au goutte à goutte et par micro-aspersion est autorisée



Ne pas arroser :

- **Jour et nuit** pour les massifs fleuris, les pelouses, les espaces verts
- De **9h à 20h** les potagers



Ne pas remplir sa piscine de plus 1m³ sauf premier remplissage après travaux.



Ne pas laver sa voiture chez soi. Réduire le lavage de sa voiture en station.



Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, telle que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur <https://jura.gouv.fr> ou sur le site **Propluvia**